

[16/10/2024] Ce qui change

VOS DROITS Publié samedi 26 octobre 2024 par [Valérie Forgeront](#)



Au 1^{er} novembre, revalorisé de 2 %, le Smic passera à 1 426 euros net par mois (1 398,70 euros actuellement). Nullement un coup de pouce au Smic, cette revalorisation est une anticipation de la hausse automatique, calée sur l'inflation, qui aurait dû intervenir le 1^{er} janvier 2025. En novembre encore, et alors que par ailleurs le gouvernement a annoncé le report de six mois, au mois de juillet, de la hausse des pensions de base, 13,5 millions de retraités du privé seront concernés, eux, par la revalorisation des pensions complémentaires Agirc-Arrco. Après 4,9 % en 2023 et 5,12 % en 2022, sur fond d'inflation forte, l'Agirc-Arrco a décidé le 15 octobre d'une hausse de 1,6 % de la valeur du point. Elle inclut la déduction de 0,4 point (sur 2024-2026) due au « facteur de soutenabilité », élément participant à assurer la trajectoire d'équilibre du régime (paritaire), qui se doit par ailleurs de disposer de six mois minimum de réserves pour le versement des pensions.

VALÉRIE FORGERONT

Journaliste à *L'inFO militante*

[#Agirc-Arrco](#) [#Inflation](#) [#Smic](#)

Partager cet article :

BOURSORAMA LE 25 OCTOBRE 2023

Frédéric Souillot, Secrétaire général de FO, était l'invité de l'émission « Ecorama », présentée par Aude Kersulec

Frédéric Souillot, Secrétaire général de Force Ouvrière, était l'invité de l'émission « Ecorama » sur Boursorama, présentée par Aude Kersulec, le 25 octobre 2023 à 12 heures.

RETRAITE

Un pouvoir d'achat des retraités toujours en baisse !

Le gouvernement présente la revalorisation de 4 % des pensions de base comme un maintien du pouvoir d'achat, ce n'est pas la réalité.

COMMUNIQUÉ DE FO

Résolution Comité confédéral national des 3 et 4 novembre 2021 – adoptée à l'unanimité

Réuni à Paris les 3 et 4 novembre 2021, le CCN rappelle l'indépendance de la CGT-FO à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, des groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et religieuses. Il réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens et d'une façon générale, son indéfectible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical. Le syndicalisme ne doit pas lier son destin à celui de l'État, rappelant ainsi le préambule des statuts de la CGT-FO.

RTL LE 15 DÉCEMBRE 2019

Le Grand Jury de Jean-Michel Blanquer face à Yves Veyrier, Secrétaire général de FO

Le ministre de l'Éducation nationale et le Secrétaire général de Force Ouvrière ont débattu de la réforme des retraites, dimanche 15 décembre.

ACTUALITÉS

Communiqués de FO
Les éditoriaux du secrétaire général
Les communications des secteurs
Les articles de L'InFO militante
Les communiqués des fédérations

VOS DROITS

Les Chiffres utiles
Votre Fiche de paye
L'InFO des CSE
Consommation
Vos impôts

AGIR

Nos actions
Les outils syndicaux
La WebTV FO
Entre Militants

FORCE-OUVRIERE.FR

 

Qu'est-ce que FO ?
Notre organisation
Adhérer à FO
Rapports financiers

NOUS SUIVRE



NOTRE NEWSLETTER

Votre email 